



**COMMUNE DE GABIAN (34320)**  
**Extrait de délibération du Conseil Municipal**

**Séance du Mercredi 3 Avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf, et le Mercredi 3 Avril 2019 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

**Présents** : Mesdames FLAMENT Chantal, GALZY Isabelle, JOURDAN Agnès.  
Messieurs ALLEMANY Christian, FOREZ Daniel, PAGEOT Emmanuel, SOULIE Christophe.

**Membres absents** : Mesdames FELIX Maryse, GARRIGUE Sandrina.  
Monsieur BERTHOMIEU Michel.

**Secrétaire de séance** : Monsieur FOREZ Daniel.

09/2019 Adoption du procès-verbal du 27 Février 2019

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter le procès-verbal du Conseil Municipal en date du 7 Mars.

Il demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents approuve et adopte le procès-verbal du 27 février 2019.

Fait et délibéré le jour, mois, an que dessus.

Le Maire,  
Francis BOUTES